

Préavis n° 12/17

Demande d'un crédit de CHF 20'000.- pour le soutien de Nyon Région TV

Monsieur le Président , Mesdames et Messieurs les Conseillers

Selon l'article 80 du règlement du Conseil communal, je vous présente une demande de renvoi de ce préavis afin que la votation n'intervienne pas séance tenante.

Je remercie le Président de soumettre en préambule à la discussion sur le préavis cette demande de renvoi à l'assemblée et à la Municipalité.

J'argumente cette demande avec les énoncés suivants :

- Les évidences démontrant que la chaîne NRTV couvre de manière équitable les évènements de l'ensemble des 47 communes du District de Nyon ne sont pas suffisamment abordées.
- Les engagements de soutien financiers des autres communes pour l'année 2017 sont encore hypothétiques. La décision pranginoise est de ce fait prématurée.
- Les évaluations de l'audience sont exprimées au conditionnel. une présentation des résultats de l'étude interne de la chaîne au sujet de l'audience serait révélatrice.
- Le déficit de 50'000.- CHF qui est annoncé pour 2016 n'a pas à ce stade fait l'objet de résolution de prise en charge.
- Il s'agit de la seconde année de contribution communale or en 2015 la contribution était déjà considérée comme exceptionnelle. Une prise de position ferme de la Municipalité sur des participations aux déficits futurs devrait être proposée.

Je vous remercie pour votre attention à cette demande et vous présente Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers mes salutations respectueuses.

Jean-Marc Bettems